

LE PRÉSIDENT

Madame Marie LAJUS
Préfète d'Indre-et-Loire
15, rue Bernard Pallissy
37925 TOURS CEDEX 9

Le 6 janvier 2021

Madame la Préfète,

Je tiens à vous faire part de ma satisfaction à la suite de l'annonce de Monsieur le Président de la République hier en préfecture de privilégier, pour la campagne de vaccination qui démarre, l'échelon départemental qui a déjà fait ses preuves pour le dépistage anti-Covid lors du 1^{er} confinement.

Sa volonté d'ouvrir environ 5 à 6 centres de vaccination par département répond à mon attente de proximité et d'efficacité.

En coordination avec l'Agence Régionale de Santé, la mobilisation, à votre initiative, de tous les acteurs locaux, notamment les élus et les professionnels de santé du département, va permettre de changer de braquet et d'accélérer la vaccination.

Je vous propose que les centres de vaccination dont Monsieur le Président a souhaité voir la mise en place d'ici fin janvier, puissent être situés dans des villes où les centres de dépistage anti-Covid ont parfaitement rempli leur rôle durant le 1^{er} confinement :

4 sur le territoire de la Métropole

- 1 à Tours Sud (Les Fontaines),
- 1 à Tours Nord (Les Douets),
- 1 à Joué-lès-Tours,
- 1 à Saint-Pierre-des-Corps

3 sur le reste du territoire départemental

- 1 à Amboise
- 1 à Chinon
- 1 à Loches

Je vous assure, Madame la Préfète, que le Conseil départemental est prêt, à vos côtés, à prendre toute sa place dans cette grande campagne sanitaire d'intérêt national en mettant à votre disposition les moyens logistiques et les concours nécessaires.

Veuillez croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes cordiales salutations.



Jean-Gérard PAUMIER